Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
24/09/18	06/02/19	2018-007202

1. Intitulé du projet

Défrichement de parcelles boisées sur la commune de SAINT-SETIERS (19)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom / Prénom /

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: GAEC DU PUY ROCHER

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: CHAPEYRON Aurélien

RCS / SIRET: 5 3 9 6 3 5 4 7 4 0 0 0 1 5 Forme juridique: GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de parcelles boisées sur la commune de SAINT-SETIERS (19), réparti en 4 lots distincts, d'une surface totale de 9,6551 ha.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Mise en culture (prairie)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

_ dessouchage
_ rassemblement des rémanents
_ remise en culture

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

/

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement (DDT 19)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface à défricher : _ lot 1 : 1,8923 ha _ lot 2 : 2,6206 ha _ lot 3 : 3,9990 ha _ lot 4 : 1,1432 ha	Total : 9,6551 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

_ Lot 1: parcelle section A n° 328
_ Lot 2: parcelle section B n° 520
_ Lot 3: parcelles section F n° 208p, 226, 270, 269, 219, 218p et 213
_ Lot 4: parcelle section E n°248

19290 SAINT-SETIERS

Coordonnées géographiques[1] Long. 2 ° 17 ' 15 " Lat. 48 ° 51 ' 45 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ " __

Point d'arrivée : Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ " __

Communes *traversées* :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

_ Lot 1 : sol nu suite à coupe rase d'une futaie résineuse claire (pins et épicéas) en mélange avec quelques feuillus divers (hêtres, bouleaux, ...)
_ Lot 2 : végétation spontannée (genets,...) suite à coupe rase avec réalisation des travaux préparatoires au reboisement (rangement des rémanents à la pelle).
_ Lot 3 : Accrus divers suite à coupe rase de futaies résineuses diverses, en périphérie d'un vaste ensemble agricole.
_ Lot 4 : Sol nu suite à coupe rase d'une futaie résineuse (douglas).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☐ **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☐	PNR de Millevaches en Limousin
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☐	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☐	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☐	**Les lots 1 et 3 se situent au sein de la ZPS du Plateau de Millevaches**
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☐	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	Ce projet de défrichement n'entrainera que très peu de perturbations environnementales car il s'agit surtout de convertir d'anciennes futaies résineuses artificielles aujourd'hui exploitées en prairie. Aucun habitat d'intéret vis à vis de la biodiversité ne sera ainsi affecté.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	Ce projet engendre la consommation d'espaces forestiers au profit des espaces agricoles.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	✕	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	✕	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	✕	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	✕	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	✕	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	✕	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	✕	☐	La principale modification sur les activités humaines de ce projet de défrichement réside en l'augmentation des surfaces agricole propices aux activités d'élevage extensif bovin, dans une commune à fort taux de boisement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparait pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce projet de défrichement sans réel impact sur l'environnement.

En effet, la plupart des parcelles à défricher ne possèdent que peu d'intéret environnemental (coupe rase plus ou moins anciennes de futaies résineuses artificielles).

L'absence d'accidents de relief sur les terrains à défricher est de nature à éviter les phénomènes d'errosion et de lessivage des sols.

L'implantation de prairie liées à l'elevage extensif bovin sur l'ensemble des parcelles remises en culture permettra également de préserver les sols et de limiter les intrants (culture pérenne).

Aucune zone humide ni aucun écoulement d'eau n'est impacté par l'emprise du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à SAINT-SETIERS le, 14/03/2016

Signature

Plan de situation

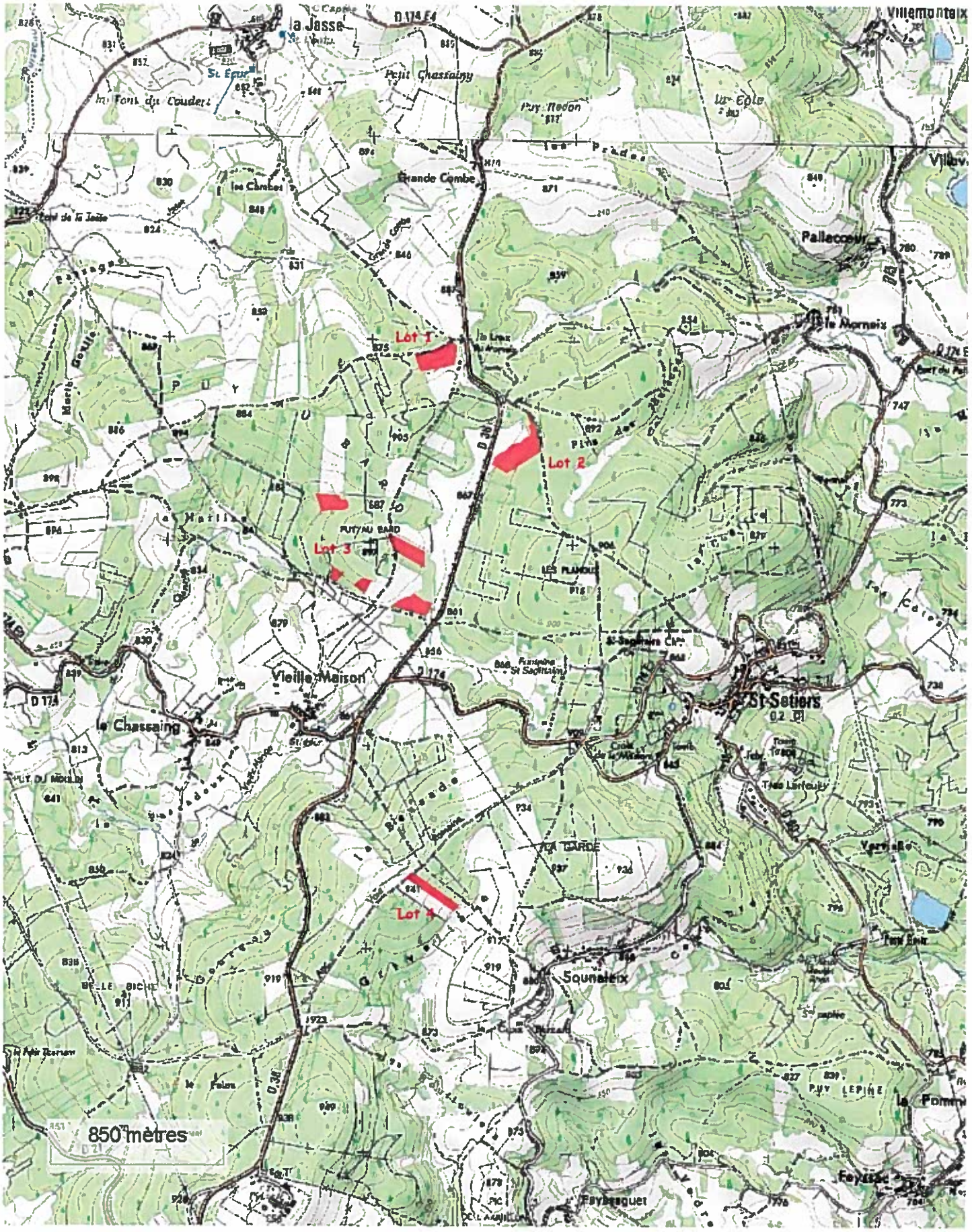

Echelle :1/25000

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

Date :10/03/2017

Plan des abords du projet - Lot 1

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

Date :10/03/2017

Echelle :1/5000

Plan cadastral - Lot 1

Echelle :1/2500

Date :10/03/2017

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

PHOTOGRAPHIES

Date des clichés : 13/03/2017

LOT 1

PHOTOGRAPHIE 1

PHOTOGRAPHIE 2

Plan cadastral - Lot 2

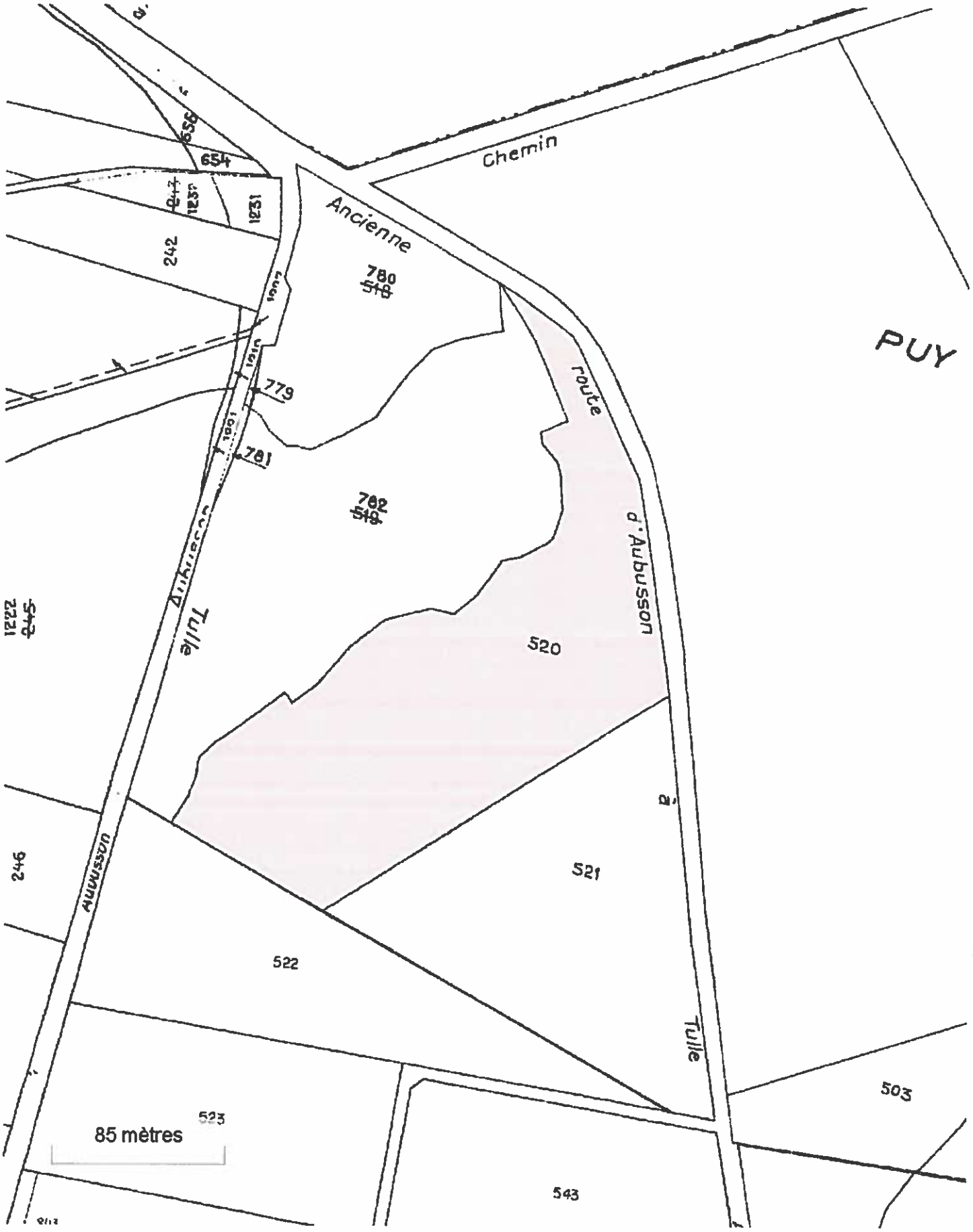

Echelle :1/2500

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

Date :10/03/2017

LOT 2

PHOTOGRAPHIE 1

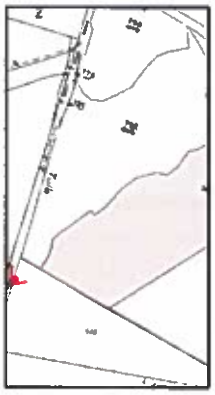

PHOTOGRAPHIE 2

LOT 3

PHOTOGRAPHIE 1

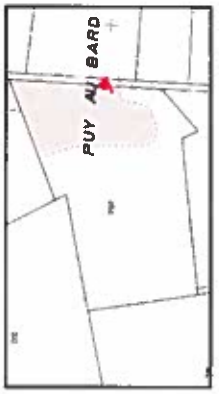

PHOTOGRAPHIE 2

LOT 3

PHOTOGRAPHIE 3

PHOTOGRAPHIE 4

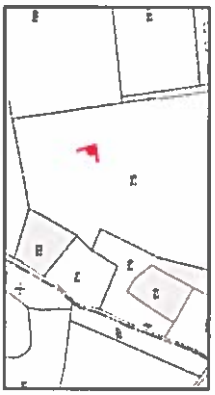

LOT 3

PHOTOGRAPHIE 5

PHOTOGRAPHIE 6

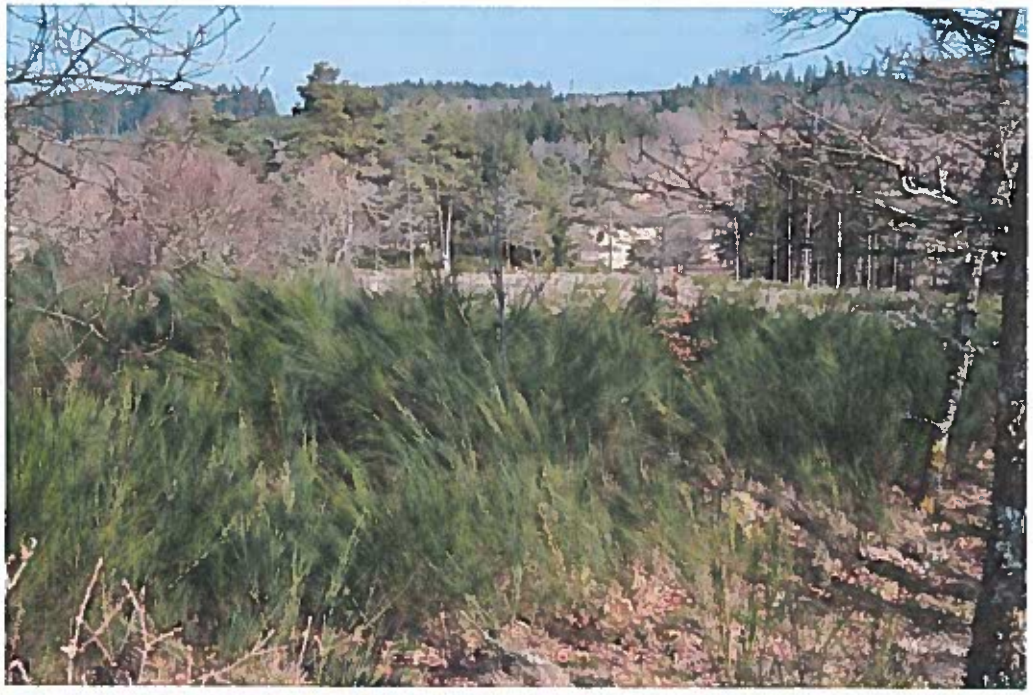

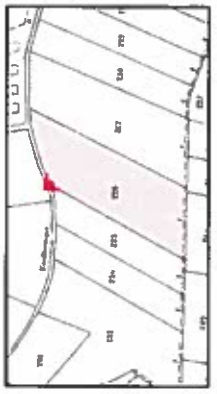

LOT 3

PHOTOGRAPHIE 7

PHOTOGRAPHIE 8

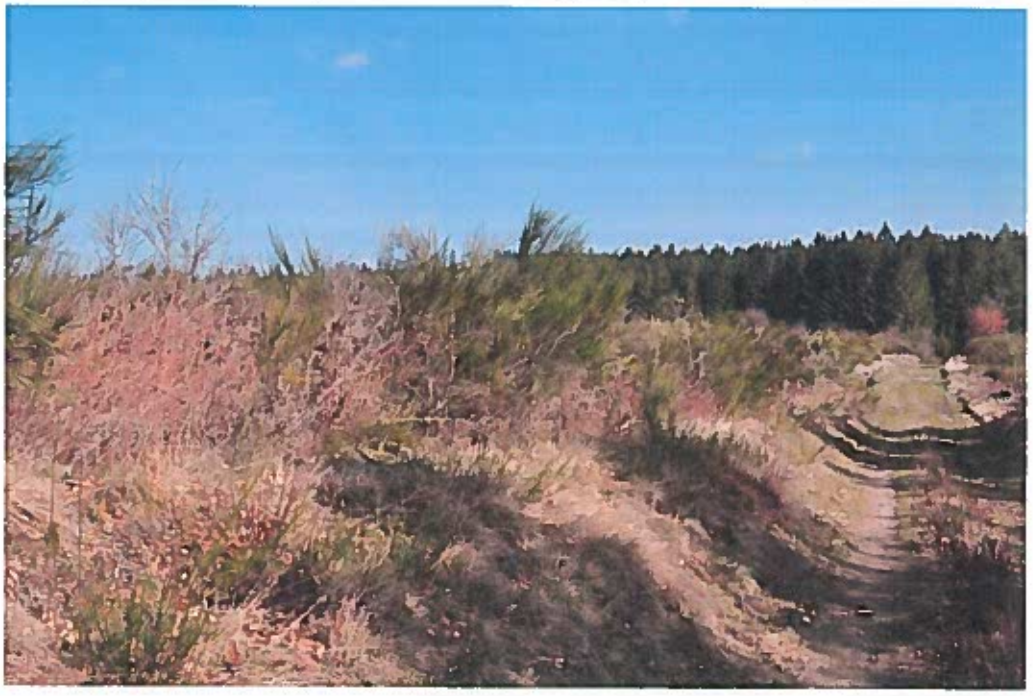

Plan des abords du projet - Lot 4

Echelle :1/5000

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

Date :10/03/2017

Plan cadastral - Lot 4

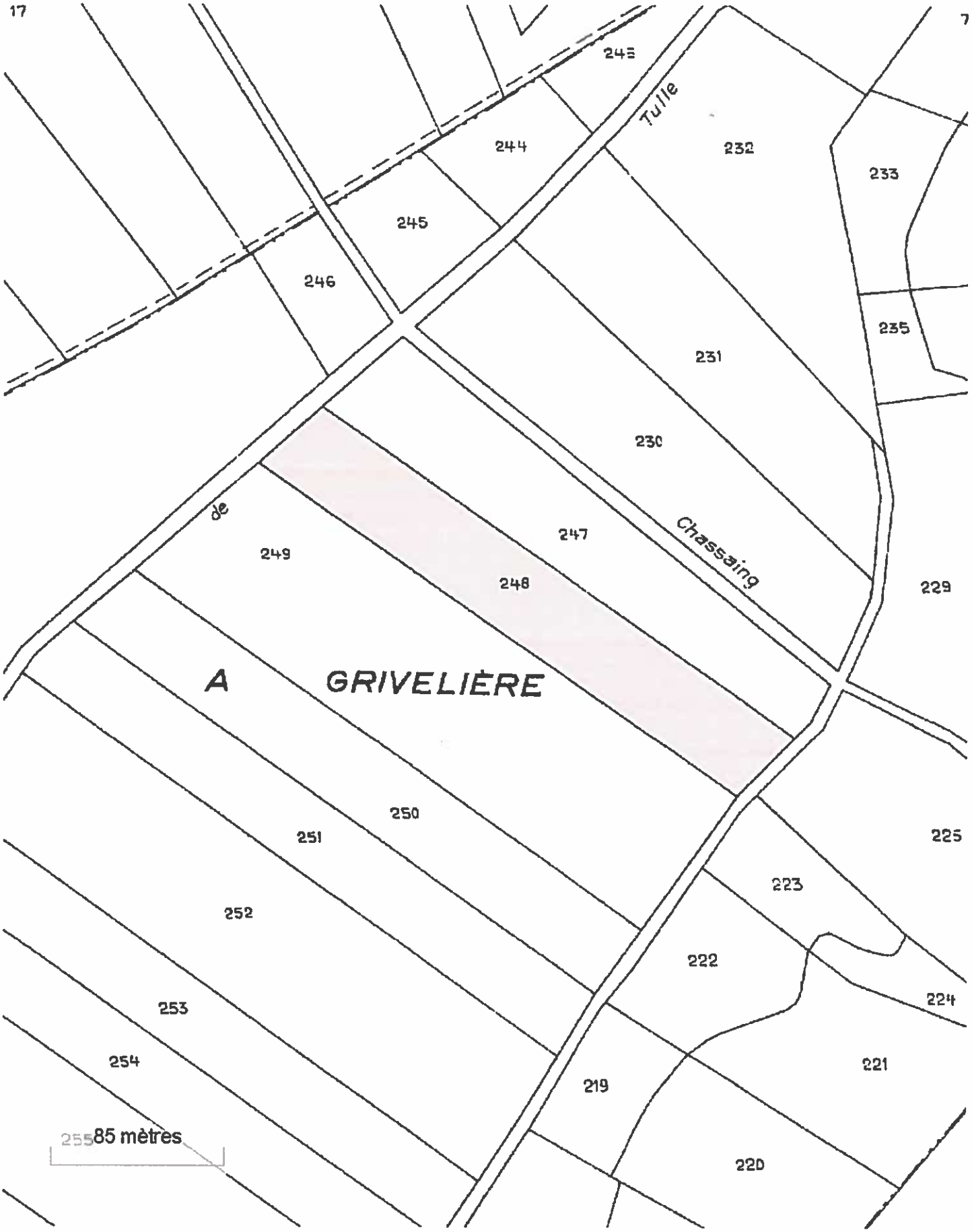

Echelle :1/2500

SOURCE : Licence IGN (convention APCA)

Date :10/03/2017

LOT 4

PHOTOGRAPHIE 1

PHOTOGRAPHIE 2

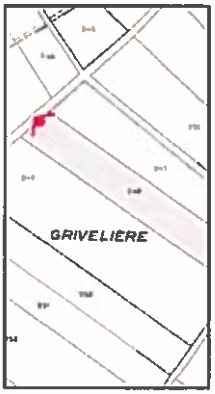

Trame pour vous aider à répondre au point 5 de la demande de pièces

1- Description du contexte

Installé en agriculture depuis 6 ans seulement. j'ai besoin d'agrandir ma surface d'exploitation pour l'optimisation et la pérenité de ma structure. De même, subissant de plus en plus souvent les aléas climatiques nous faisons face à un manque d'alimentation pour notre bétail. Ainsi cette surface supplémentaire nous aiderait à faire face à de telle situation.

2- Description de la zone d'implantation du projet

2.1 - usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Il n'y a aucun usage actuel sur la zone de réalisation du projet.

2.2 - milieux naturels présents sur la zone

Coupes forestières de résineux récentes.

Prairie humide à molinie

2.3 - espèces faune et flore de la zone

Principalement des friches forestières à Genêts à balais avec quelques arbres bouleaux, hêtres. Ces zones sont parfois utilisées comme site de nidification et d'alimentation par plusieurs espèces de passereaux (fauvette, pie-grièche mâles, guêpes ...).

Une zone humide à molinie colonisée par des bouleaux

3- Caractéristiques de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de Natura 2000 Plateau de Millevaches FR7412003

3.1- les espèces faune et flore de la ZPS

Au titre de la ZPS « Plateau de Millevaches » les espèces ayant désignée le site NATURA 2000 suivantes peuvent être présentes dans les parcelles en projet de défriche : Engoulevent d'europe, Pie-grièche écorcheur).

3.2- les milieux naturels de la ZPS

3.3- vulnérabilité

Il y a quelques couples estimés d'après la DOCOB

Engoulevent d'Europe 190 à 390 couples

Pie-grièche écorcheur : 500 à 1000 couples

Alouette lulu : 200 à 800 couples

3.4- lien écologique avec le projet

4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1- effets prévisibles du projet

Destruction potentielle de site de nidification des 3 espèces de la ZPS citées précédemment.

Maintien de zones ouvertes dans un contexte de plantations résineuses.

4.2- mesures d'évitement et de réduction

Réalisation des travaux en dehors d'une période allant du 01 Avril au 01 septembre afin d'éviter au maximum la destruction directe d'espèces protégées pendant leur période de nidification

Implantation de haies, maintien d'arbres de bordure.

Ref_dossier
2018-12-13_INC_1

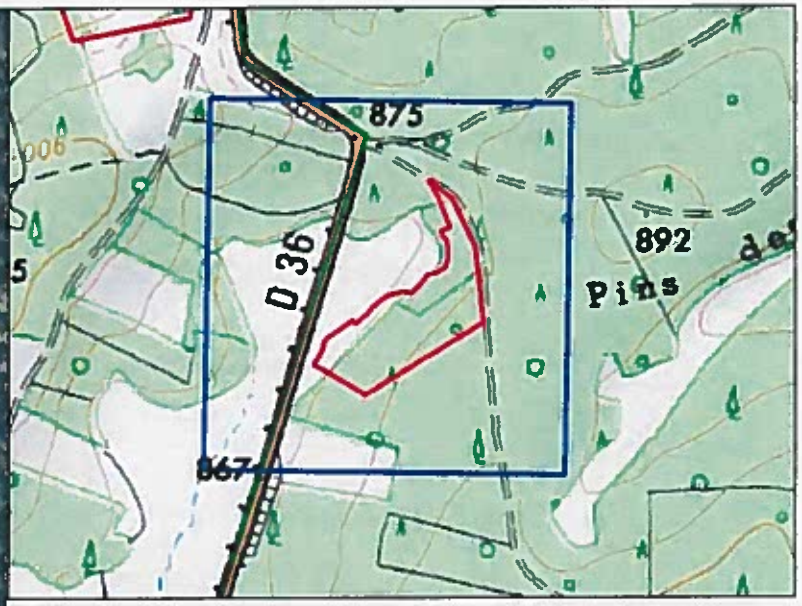

Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques doivent être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

Périmètre du projet

ZPS "Plateau de Millevaches"

Proposition de gestion:

Adaptation des dates d'intervention

0 20 40 m

N

Sources: IGN (Scan25 et BD Ortho 2014), STG PNRML
Réalisation: PNRML RP, 2018/12

Ref_dossier
2018-12-13_INC_1

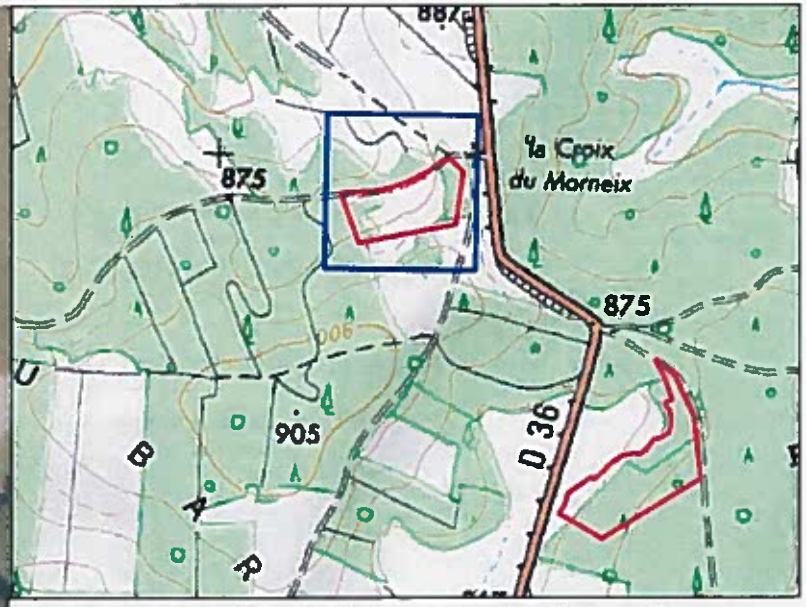

Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques doivent être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

Périmètre du projet

Proposition de gestion:

Adaptation des dates d'intervention

Maintien d'arbres sur pied le long du chemin au nord de la parcelle

0 20 40 m

N

Sources: IGN (Scan25 et BD Ortho 2014), SIG PNRML
Réalisation: PNRML RP, 2018/12

Ref_dossier
2018-12-13_INC_1

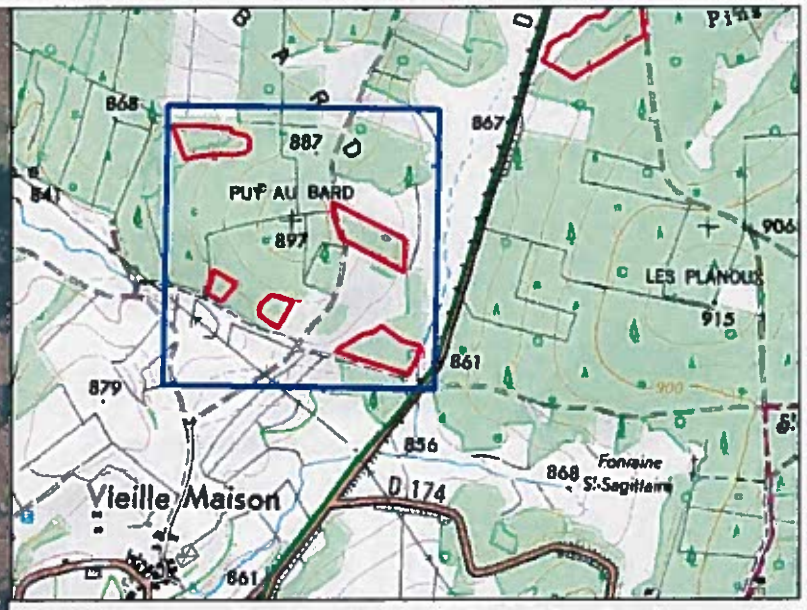

Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques doivent être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

Périmètre du projet

ZPS "Plateau de Millevaches"

Proposition de gestion:

Adaptation des dates d'intervention

Maintien d'arbres sur pied

Maintien de la végétation naturelle pas de drainage de zone humide

0 25 50 m

N

Sources: IGN (Scan25 et BD Ortho 2014), SIG PNRML
Réalisation: PNRML RP, 2018/12

Ref_dossier
2018-12-13_INC_1

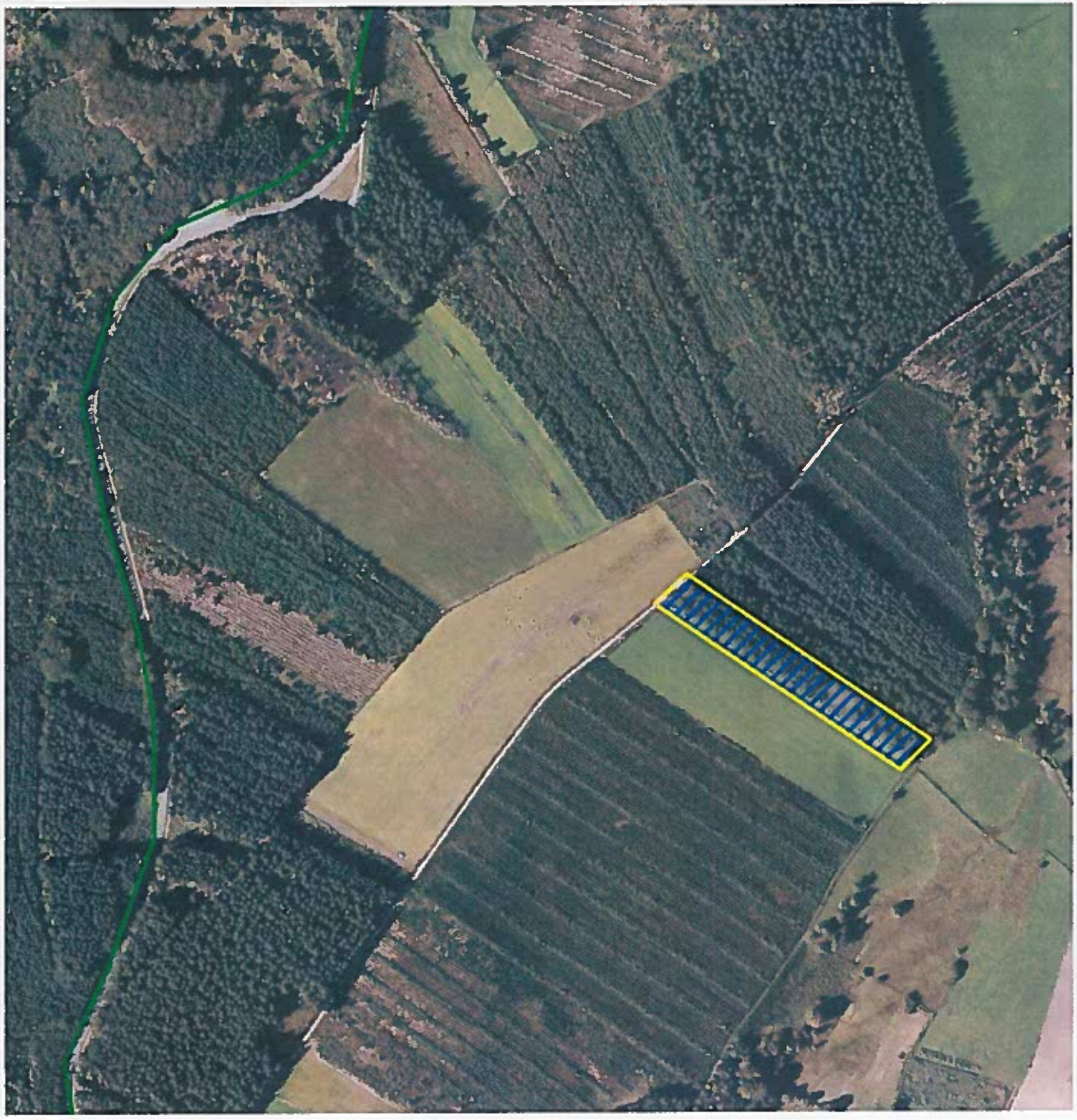

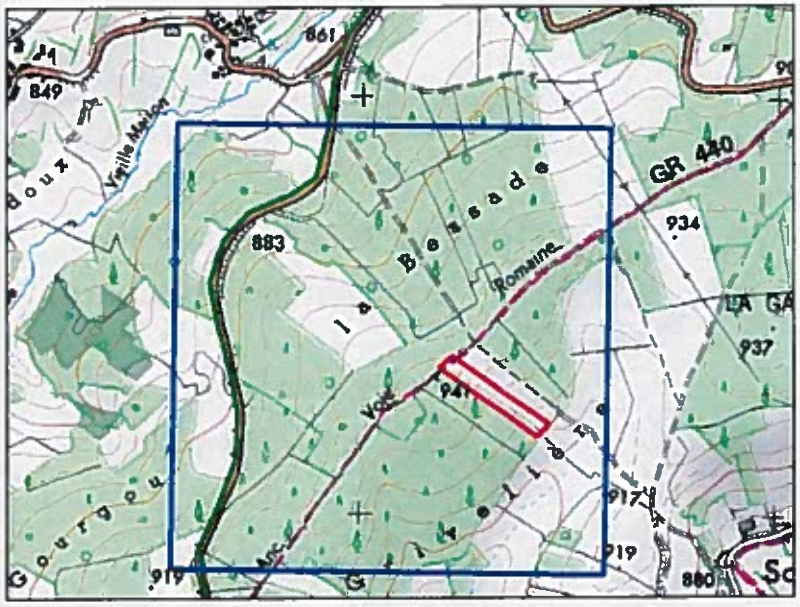

Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques doivent être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

Périmètre du projet

ZPS "Plateau de Millevaches"

Proposition de gestion:

Adaptation des dates d'intervention

0 50 100 m

N

Sources: IGN (Scan25 et BD Ortho 2014), SIG PNRML
Réalisation: PNRML RP, 2018/12